

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CSA AP,

Pour la première fois seulement depuis les élections professionnelles de décembre dernier cette nouvelle instance de concertation se réunit. Les hasards du calendrier font d'ailleurs qu'elle précède un grand mouvement de mobilisation contre la réforme des retraites. Nous appelons de nos vœux et veillerons à ce que le Conseil Social d'Administration de l'administration pénitentiaire soit un lieu d'échange constructif, de véritable dialogue social et non une simple chambre d'enregistrement permettant à l'administration de remplir ses obligations légales.

L'**UFAP UNSa Justice**, avant tout, remercie l'ensemble des personnels tout corps et grade qui lui ont renouvelé leur confiance pour les représenter et défendre leurs intérêts. Cette confiance se traduit par une progression en termes de représentativité à la DAP et conforte la première place de notre organisation au ministère de la justice. Nous nous assurerons que cette légitimité acquise dans les urnes ne soit pas galvaudée par ceux qui semblent prêts à renoncer à l'emploi statutaire.

L'**UFAP UNSa Justice** continuera à porter les revendications de l'ensemble des corps, et donc celui des personnels de surveillance qui veulent une réforme statutaire et indemnitaire d'ampleur sans forcément accepter ce que certains essaient de nous vendre comme un indispensable préalable.

A l'ENAP le 21 Février dernier le Ministre accompagné de son homologue de la transformation de la fonction publique faisait l'annonce d'une avancée historique pour les surveillants, le passage de catégorie C en B, et celui des officiers de B en A assortis de la création d'un corps de surveillant contractuel, les surveillants adjoints.

Après ce beau discours, rendant hommage aux surveillants qui sont, selon les propres mots du ministre, la 3^e force de sécurité, les éléments concrets se font attendre et de maigres informations sont distillées au compte-goutte durant des interviews du ministre de la Justice.

L'**UFAP UNSa Justice** dénonce un manque de transparence, une absence totale de concertation avec les représentants élus des personnels et de préparation qui rappellent singulièrement l'amateurisme de la fusion minimaliste de février 2022... C'est inacceptable et surtout irrespectueux envers des femmes et des hommes qui attendent une véritable et légitime reconnaissance !

À ce jour, pas le moindre échange, pas la moindre réunion, sinon sur la précarisation du Corps d'encadrement et d'application avec un surveillant contractuel !

L'**UFAP UNSa Justice** s'est toujours opposée à la précarisation de l'emploi public et à la contractualisation des missions régaliennes dévolues aux personnels pénitentiaires. Le recrutement doit s'effectuer sur des emplois statutaires : le statut est une protection et une garantie pour tous les personnels. Quelle organisation syndicale pourrait cautionner le démantèlement de notre statut et le recrutement d'une main d'œuvre corvéable et à bas coût ?

L'attractivité de notre métier doit effectivement passer par une réforme historique et d'envergure. L'UFAP UNSa Justice exige donc la communication des documents de travail relatifs à ce projet de réforme et que l'ensemble des questions relatives aux Personnels du CEA et du CDC soient traités dans un cadre défini par la loi, assurant des garanties non seulement de dialogue mais aussi sur les décisions actées. Les enjeux sont considérables. Il serait dommageable de confondre réactivité et précipitation...

Cette nouvelle mandature s'ouvre sur des attentes fortes, il serait imprudent d'oublier le contexte social actuel très tendu : inflation, guerre en Ukraine, réforme des retraites sans fondement réel et tellement d'incertitudes pour l'avenir.

Les personnels pénitentiaires dont la pénibilité des métiers n'est plus à démontrer attendent la légitime reconnaissance de la Nation pour leur investissement sans faille dans le maintien du pacte social de notre pays.

L'UFAP UNSa Justice vous le demande solennellement : ne les décevez pas !

Pour les élus de l'UFAP UNSa Justice au CSA,

Emmanuel CHAMBAUD